

DÉCISION DU MAIRE

Décision N° 113-2023	MOYENS GENERAUX <u>Marchés publics de fournitures</u> FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE PETITS MATERIELS <ul style="list-style-type: none"> • Avenant n° 1 à l'accord-cadre n° 2022-34, attribué à la société DESLANDES (85)
---------------------------------------	---

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la Décision n° 03-2023 en date du 13 janvier 2023, attribuant l'accord-cadre n° 2022-34, à la société DESLANDES, ZA Les 4 chemins, 85403 SAINTE GEMME LA PLAINE ;

VU la demande de la société DESLANDES en date du 17 octobre 2023, sollicitant la substitution d'une référence du bordereau de prix unitaires du marché ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le marché ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un avenant n° 1 à l'accord-cadre n° 2022-34 destiné à la fourniture de produits d'entretien et de petits matériels, selon le montant actualisé suivant (substitution d'une référence du bordereau de prix unitaire) :

DESLANDES ZA Les 4 chemins 85403 SAINT GEMME LA PLAINE	Montant maximum du marché en euros HT	Avenant n°1 en euros HT	% d'écart introduit par l'avenant
	100 000 € HT/4 ans	0 €	0 %

Article 2. **CHARGE** le Pôle "Moyens Généraux", le Pôle "Services Techniques", Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Responsable du Service de gestion comptable du Vignoble de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 30 octobre 2023

Par délégation du Conseil Municipal,

Xavier Bonnet

Le Maire




Décision envoyée en Préfecture

le **- 6 NOV. 2023**

et affichée

le **07 NOV. 2023**